ÉTUDE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

SUR

ÉTIENNE DE TOURNAI

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

PAR

Max FAZY

Élève de l'École des Hautes-Études

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE

SOURCES DE LA VIE D'ÉTIENNE DE TOURNAI

CHAPITRE PREMIER

LES LETTRES D'ÉTIENNE

Pour faire la biographie d'Étienne d'après ses lettres, il faut commencer par les dater. — Impossibilité de s'en rapporter entièrement à l'ordre adopté pour le classement de ses épîtres dans les manuscrits : dans les uns (B. N. lat. 2923, 8630 A; Bibl. de Wolfenbüttel, Fonds Gude 309; — Vatican, Reg. 157), les lettres sont disposées en trois groupes, selon la période à laquelle elles se rapportent :

- 1º Abbatiat d'Étienne à Saint-Euverte d'Orléans (1167-1176);
- 2º Abbatiat d'Étienne à Sainte-Geneviève de Paris (1176-1192);

3º Épiscopat d'Étienne à Tournai (1192-1203).

Mais ce classement chronologique sommaire laisse à désirer sous le rapport de l'exactitude, et dans chacun de ces groupes eux-mèmes la chronologie n'est pas toujours respectée. Dans les autres mss. (B. N. lat. 8566 A, 14168; Bibl. de Valenciennes, 343), aucun ordre chronologique n'est observé. Il faut donc examiner chaque lettre à part pour essayer d'en fixer la date d'après les faits historiques qui s'y trouvent mentionnés.

CHAPITRE II

EXAMEN DES LETTRES D'ÉTIENNE AU POINT DE VUE CHRONOLOGIQUE

CHAPITRE III

DOCUMENTS D'ARCHIVES ET CHRONIQUES

Les documents d'archives et les chroniques fournissent sur Étienne de Tournai quelques renseignements qui permettent de préciser parfois la date de telle ou telle de ses épîtres.

- I. Copie du dix-septième siècle du Cartulaire de Saint-Euverte datant du treizième siècle (B. N. ms. lat. 10089). Fonds de Saint-Euverte et fonds de Sainte-Croix d'Orléans, aux archives du Loiret;
- II. Cartulaire de Sainte-Geneviève de Paris. (Bibl. Sainte-Geneviève, 356).
- III. Fonds des abbayes de Cysoing, de Loos et de Saint-Amand, et de l'Église collégiale de Saint-Pierre de Lille, aux archives du Nord: on y frouve quelques documents

concernant Étienne de Tournai. — Archives de la ville de Tournai. — Archives du chapitre de la cathédrale de Tournai.

IV. Principales chroniques mentionnant Étienne de Tournai: Ymagines historiarum de Raoul de Dicet. — Annales Sancti Bavonis. — Chronique de Nicolas d'Amiens. — Intérêt qu'il y a à consulter Gislebert de Mons (Chronicon Hanoniense) et Philippe Mousket (Chronique rimée), qui sont les seuls à raconter le voyage de Philippe-Auguste à Tournai en 1187. — Importance de ce voyage, qui a eu pour effet, entre autres, de rendre presque intenable la position d'Étienne à Tournai.

DEUXIÈME PARTIE

VIE D'ÉTIENNE DE TOURNAI

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET JEUNESSE

Naissance d'Étienne à Orléans, en février 1128, le 18 et non le 19. — Il est élevé à l'église Sainte-Croix. — Il étudie le droit à Bologne et y exerce peut-être la profession d'avocat. — Il n'a pas été étudiant à Paris, comme on l'a prétendu. — Il a peut-être passé par les écoles théologiques de Chartres. — Il devient chanoine régulier à Saint-Euverte d'Orléans (entre 1153 et 1158).

CHAPITRE II

L'ABBÉ DE SAINT-EUVERTE

Étienne devient abbé de Saint-Euverte à la fin de 1167 ou au commencement de 1168. — Il réunit les fonds nécessaires à la restauration de l'église Saint-Euverte. — Relations d'Étienne avec l'église Sainte Croix d'Orléans: mort du doyen Jean de la Chaîne (début de 1168). — Éloge que l'abbé fait du défunt dans une assemblée d'évêques réunie à Sens. — Intervention d'Étienne auprès de Louis VII, dont il sollicite l'appui en faveur des chanoines de Sainte-Croix, pour aider ces derniers à venger le meurtre du doyen; il s'attire, à cette occasion, le mécontentement du roi. — Part qu'il prend à l'élection du successeur de Jean de la Chaîne, Hugues de Garlande (1168).

L'abbé et les monastères de la région : état de décadence du couvent de Pont-aux Moines, prieuré de l'abbaye de Cluni, situé dans le diocèse d'Orléans (1167). Étienne cherche, d'accord avec l'abbé de Cluny, un remède à cette situation.

Efforts d'Étienne pour assurer aux clercs qui s'absentent pour leurs études le maintien du privilège de la scolarité. Lutte contre la tendance des tribunaux laïques à intenter aux clercs en voyage des actions judiciaires, au mépris de ce privilège.

L'abbé et les chanoines réguliers de la Congrégation de Saint-Victor de Paris. Tentatives d'Étienne pour obtenir de Pierre, évêque du Puy, la cession à Saint-Euverte de l'abbaye de Doué, qui appartenait à des Prémontrés (1171). — Relations avec les chanoines Victorins de Naples, établis dans l'église de Saint-Pierre ad aram par Jean Piuzuti, second cardinal victorin (1173-1175). — Rôle d'Étienne dans l'élection de Barthélemi de Vendôme, archevêque de Tours (1174). — Son loyalisme vis-à-vis du roi de France Louis VII pendant la lutte de ce dernier contre Henri II, roi d'Angleterre.

CHAPITRE III

ÉTIENNE ET L'ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE

Il protège les possessions du monastère contre les prétentions des évêques dans les divers diocèses où ces établissements religieux sont situés. — L'abbé défend les droits de Sainte-Geneviève de Paris sur les hommes de Marie, comtesse de Troyes, et de son fils Henri, qui avaient donné une charte de commune à la ville de Meaux. — Acte de Marie et d'Henri déclarant que l'établissement de la commune ne nuirait en rien aux droits de l'abbaye (1184). — Étienne et la dime saladine : lettre à l'évêque de Soissons pour le prier d'épargner le prieuré-cure de Saint-Vaast de La Ferté-Milon, dépendance de Sainte-Geneviève (1189-1190); — opinion d'Étienne sur la dime saladine : il se demande où va l'argent. — Lettres adressées à divers princes et hommes d'église du royaume de Danemark pour solliciter leurs dons en faveur de la restauration de l'église Sainte-Geneviève de Paris.

CHAPITRE IV

L'ABBÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE ET LE SAINT-SIÈGE

Privilège de l'abbaye renouvelé trois fois sous l'administration d'Étienne par Alexandre III (10 juillet 1178); par Luce III (25 octobre 1184); par Clément III (6 juillet 1190). — Vains efforts d'Étienne pour obtenir du souverain pontife une clause exclusive d'appel.

CHAPITRE V

L'ABBÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE ET LES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES DE SON TEMPS

Part importante que prit Étienne aux conflits entre chanoines réguliers, évèques et chanoines séculiers. — Que relles entre Hugues, abbé de Saint Jean-des-Vignes, et Nivelon de Chérisi, évêque de Soissons (1179-1186); Geoffroi, abbé de Saint-Satur, et Henri, archevêque de Bourges (1183-1188); Robert, abbé de Saint-Vincent de Senlis, et Geoffroi, évèque de Senlis (après le 15 février 1189); Roger, abbé de Saint-Euverte, et Gui de Noyers, archevêque de Sens;

les chanoines réguliers de Notre-Dame-du-Bourg-Moyen de Blois et les chanoines séculiers de Saint-Sauveur de Blois; les chanoines de Saint-Victor et ceux de Notre-Dame de Paris.

Rôle de l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris lors des troubles qui éclatèrent, dans le monastère de Grandmont, entre les frères lais et les clercs (1179-1190).

CHAPITRE VI

RELATIONS D'ÉTIENNE, ABBÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE, AVEC LES DANOIS

Relations d'Étienne avec saint Guillaume, abbé du Paraclet, Absalon, archevêque de Lunden, et Pierre, neveu d'Absalon et fils de Suénon, chancelier de Danemark. — Pierre fait profession à Sainte-Geneviève. Étienne lui défend de fréquenter les écoles théologiques de Paris. Opinion de l'abbé sur ces écoles : on ne s'y occupe que de disputes de mots. Pierre devient plus tard évêque de Roschild (1192).

CHAPITRE VII

ACTION EXTÉRIEURE DE L'ABBÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE

Sur l'ordre de Philippe-Auguste, Étienne se joint à la mission qu'accomplissait en Languedoc Henri, cardinal-évêque d'Albano (1181). — Rôle de l'abbé dans le différend qui divisait les églises de Dol et de Tours (1179-1190). Il est envoyé à Rome par Philippe-Auguste, entre 1181 et 1185, pour s'occuper de cette affaire.

CHAPITRE VIII

L'ÉVÈQUE DE TOURNAI

Pierre-le-Chantre est élu évêque de Tournai en 1191. Cette élection paraît peu canonique à Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, qui refuse de la ratifier. — Élection d'Étienne entre le 25 décembre 1191 et le 25 mars 1192. — Son sacre par Guillaume-aux-Blanches-Mains, archevêque de Reims (12 avril 1192).

CHAPITRE IX

L'ÉVÈQUE ET LA COMMUNE

Éverard, prédécesseur d'Étienne, remet la ville, sur laquelle l'évêque avait exercé jusqu'alors un droit de suzeraineté, au roi de France Philippe-Auguste (fin de 1187). — Philippe-Auguste accorde une charte de commune aux bourgeois de Tournai (janvier-avril 1188); les habitants lui devront dorénavant, en cas de guerre, un contingent de trois cents hommes armés. - Accueil hostile fait à Étienne par les bourgeois; ces derniers, comptant sur la protection du roi, se croient tout permis vis-à-vis de l'évêque. - Mandement de Philippe-Auguste aux Tournaisiens leur enjoignant de jurer fidélité à leur évêque (février 1193). - Hostilité croissante des laïques contre les clercs. — Sur l'ordre de Philippe-Auguste, le métropolitain désigne aux bourgeois six villes de la province de Reims : Senlis, Noyon, Laon, Beauvais, Amiens et Soissons; il les invite à examiner les coutumes établies entre clercs et laïques dans chacune de ces villes et à choisir ensuite l'une d'elles en s'engageant à l'observer. Lettres de Philippe-Auguste aux habitants, pour leur enjoindre de se conformer à la décision de l'archevêque de Reims. Résistance des Tournaisiens : ils déclarent fausses les lettres du roi et refusent d'obéir aux

ordres du métropolitain (fin 1194-premiers mois de 1195). Interdit jeté sur Tournai (1er janvier 1195). Soumission apparente des bourgeois (18 août 1196); ils choisissent les coutumes de Senlis. Philippe-Auguste fait prendre des renseignements sur ces coutumes. Lettres du clergé et de la commune de Senlis au roi de France. — Mission de Pierre, évêque d'Arras, et de Jean, châtelain de Lille, à Tournai (1197). Insuccès de leurs efforts pour rétablir la paix entre clercs et bourgeois. — Confirmation des coutumes de Senlis par Philippe-Auguste (entre le 9 avril et le 31 octobre 1200), et par Guillaume de Champagne (janvier 1201).

CHAPITRE X

DIFFICULTÉS DE L'ÉVÊQUE AVEC LE ROI DE FRANCE. — SES LUTTES AVEC LES COMTES DE FLANDRE ET DE HAINAUT

Par sa situation géographique, le Tournaisis devait exciter les convoitises de Philippe-Auguste et du comte de Flandre. — Position difficile de l'évêque de Tournai entre ces deux princes, puisque son autorité ecclésiastique s'étendait sur toute la Flandre.

I. — L'évêque et le roi de France :

Philippe-Auguste se sépare d'Ingeburge (novembre 1193) et la fait enfermer dans le prieuré de Beaurepaire, dépendant de l'abbaye de Cysoing. — Étienne lui rend visite à plusieurs reprises; il écrit en sa faveur à Guillaume de Champagne, archevèque de Reims et oncle du roi; mais, s'il plaint la reine dont il loue la résignation, il se garde soigneusement de toute appréciation de la conduite de Philippe-Auguste. — Singulière attitude du roi à l'égard de l'évêque; il lui réclame un contingent militaire, alors que, depuis le voyage du monarque à Tournai en 1187, la ville avait passé de la suzeraineté de l'évêque à celle du roi de France, et qu'il incombait maintenant aux bourgeois de fournir un certain nombre d'hommes armés à ce dernier. — Étienne prie

le métropolitain d'intervenir en sa faveur auprès du roi; heureux succès de cette démarche.

II. — L'évêque et le comte de Flandre.

Premier interdit jeté par Étienne sur la Flandre, à la demande de Jean d'Antoing, évêque de Cambrai, et sur l'ordre de Guillaume de Champagne, légat du Saint-Siège, en raison des dommages causés à l'église de Cambrai par le comte de Hainaut, Baudoin V, et son fils. — Excommunication de ces deux princes. — Funestes résultats de ce premier interdit, qui indispose violemment les Flamands contre Étienne (1194-1195?) — Assemblée de Compiègne (juin 1196): Étienne y devient l'un des garants de la promesse faite à Philippe-Auguste par Baudoin IX, de le soutenir dorénavant envers et contre tous. - Infidèle à ses engagements, Baudouin conclut une alliance avec Richard Cœur de Lion (1197). — Le cardinal Mélior donne à Étienne l'ordre de jeter l'interdit sur les terres du comte de Flandre et de l'excommunier. Le clergé flamand refuse d'exécuter la sentence. — Siège de Tournai par Baudouin IX. Capitulation de cette ville. Trêve entre Baudoin IX et les Tournaisiens (20 juillet 1197). — Innocent III charge Étienne de lever l'excommunication prononcée contre le comte de Flandre (26 avril 1199). Traité de paix entre Philippe-Auguste et Baudouin IX : le roi cède à ce dernier le fief de Mortagne, sis près de Tournai, sous réserve des droits de l'évêque de cette dernière ville.

CHAPITRE XI

L'ÉVÊQUE ET LE CLERGÉ SÉCULIER

I. — L'évêque et l'église Notre-Dame de Tournai :

Attitude hostile des chanoines de Notre-Dame à l'égard d'Étienne; celui-ci n'est en effet pour eux que la créature de ce Philippe-Auguste qui les a dépouillés de leurs droits de suzeraineté sur Tournai quand il est venu visiter cette ville en 1187, visite suivie de l'octroi d'une charte de commune

aux bourgeois. — Ordonnance d'Étienne sur les chanoines résidents et sur les chanoines forains, permettant à ces derniers, sous certaines conditions, de toucher la presque totalité de leurs prébendes (1er janvier 1196). — Difficultés de l'évêque avec son métropolitain, Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, qui lui reproche de ne pas l'avoir consulté avant de donner cet acte (qui lui a été pour ainsi dire arraché par son chapitre). Autres démêlés entre l'évêque et son chapitre. — Étienne fait construire une chapelle établissant une communication directe entre l'évèché et l'église Notre-Dame, mesure provoquée par les dispositions hostiles des habitants à son égard. — Approbation du chapitre; protestations de la commune; intervention de Philippe-Auguste, autorisant Étienne à élever cet oratoire. — Convocation adressée par Étienne à divers évêques et abbés, pour les prier d'assister à la dédicace de cette chapelle. Dédicace de cet oratoire, placé sous le vocable de saint Vincent (19 mai 1198). Étienne y institue un chapelain.

II. — L'évêque et le clergé des autres églises du diocèse de Tournai. Mœurs déplorables des missionnaires chargés de visiter les paroisses. Protestations d'Étienne auprès de l'archevêque de Reims. — Refus du clergé flamand d'exécuter le second interdit jeté sur les terres de Baudouin IX, comte de Flandre (1197).

CHAPITRE XII

L'ÉVÊQUE ET LE CLERGÉ RÉGULIER

- I. Insoumission de l'abbé de Saint-Amand qui fait ordonner prêtres ses religieux par l'évêque d'Arras (1192-1193). Part prise par Étienne à la réforme de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai (1192-1193).
- II. Étienne et les collèges de chanoines réguliers : faveurs accordées à l'abbaye de Saint-Barthélemi de Noyon qui avait ses possessions dans le diocèse de Tournai (1194).
 Étienne et les abbayes d'Eckout et de Zonnebeke (1196-

1197). — L'évêque et les prieurés-cures des abbayes de Saint-Bertin et de Saint-Riquier, situés dans son diocèse.

CHAPITRE XIII

L'ÉVÈQUE ET LE SAINT-SIÈGE

L'élection d'Étienne est fort mal accueillie par Célestin III. — Reproches d'incapacité adressés au nouvel évêque dans l'entourage du métropolitain. Difficultés pécuniaires avec la cour de Rome. — Retraite de l'évêque à Marizi, dans le diocèse de Soissons. — Difficultés d'Étienne avec le Saint-Siège au sujet du droit de ce dernier à la collation directe des bénéfices, quand le bénéficier est mort in curia (1194-1197). — Démêlés divers avec le pape Innocent III (1198-1203).

CHAPITRE XIV

ÉTIENNE ET LES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES DE SON TEMPS

Part prise par Étienne à toutes les affaires intéressant l'ordre des chanoines réguliers. Il soutient Jean de Touci, abbé de Sainte-Geneviève, dans sa lutte contre Eudes de Sulli, évêque de Paris, qui voulait soumettre l'abbaye à sa juridiction (1498-1202). Troubles et désordres à Sainte-Geneviève (1498-1499) et à Saint-Euverte (1498-1490); efforts d'Étienne pour y mettre un terme. Il prend la défense de Foulques, abbé de Saint-Germain-des-Prés, menacé d'être rendu responsable du meurtre d'un étudiant, tué au cours d'une rixe entre étudiants et colons de l'abbaye (avant le 2 mai 1493). — Il est chargé de juger, avec l'évêque d'Amiens, le différend qui s'était élevé entre l'abbaye de Chelles et Maurice de Sulli, évêque de Paris, qui entendait soumettre ce monastère à sa juridiction; les arbitres donnent raison à Maurice de Sulli (1496).

APPENDICE

DEUX LETTRES INÉDITES D'ÉTIENNE DE TOURNAI

